



HENT AR SKOLIDI N°1

Le chemin des écoliers n°1
arzmael.fr



Une rentrée toute en couleurs à Arzmael!



Durant l'été, deux classes de l'école Arzmael ont été repeintes. La classe de maternelle d'Eliane Le Goasduff a été entièrement refaite (peinture et sol). Les enfants et l'enseignante étaient très heureux de retrouver une « nouvelle » classe à la rentrée. De nouvelles couleurs embellissent également notre cour de récréation, merci à Fabienne Le Coz, enseignante de CM1 qui a effectué le projet avec ses anciens élèves en fin d'année dernière. La barrière qui protège la cuve de gaz a été repeinte par de belles couleurs représentant des crayons. La classe de CP est ravie d'avoir cette nouvelle vue colorée de leur classe. D'autant plus, que durant l'été, les fleurs semées au printemps ont bien poussé. Malgré un temps très maussade en septembre, la rentrée à Arzmael fut toute « en couleurs » ! Un grand merci également à Jean-Louis Tassin pour l'entretien de notre jardin tout au long de l'année !

Journée temps fort de rentrée

La sortie à Kerléac'h pour les cycles 2 et 3 a été malheureusement annulée suite aux conditions



météorologiques. Les enfants de l'école ont tout de même travaillé durant la journée sur le thème de la lumière : création de vitraux papiers, visite de l'église de Plouarzel, recherche sur la composition et la lecture de vitraux... Une célébration de rentrée a clôturé cette journée durant laquelle chaque classe a pu partager quelque chose pour vivre mieux dans l'école : partage de sourires, de création artistique... Un grand merci



aux enfants pour leur belle participation !

Vous pouvez retrouver plus de photos sur le site arzmael.fr.

ABSENCES :

En cas d'absence, les parents doivent impérativement prévenir l'école le matin avant 9h30, soit par mail ou soit par téléphone. Laissez un message si vous n'arrivez pas à avoir quelqu'un.

En cas d'absence prévue à l'avance (rendez-vous avec un médecin, par exemple), l'école doit être prévenue dans la mesure du possible vingt-quatre heures avant.

En cas d'absences injustifiées répétées, la direction de l'école est dans l'obligation d'en informer la Direction Académique.

En maternelle, merci de prévenir l'enseignante de votre enfant en cas d'absence programmée. Toute inscription à l'école implique l'obligation d'assiduité scolaire, y compris en maternelle.



MEDICAMENTS :

La prise de médicaments à l'école est strictement réservée aux cas ne pouvant être traités d'une autre manière (prise avant et après la classe). Un certificat médical indiquant la posologie est alors fourni au chef de l'établissement ou à une enseignante avec les médicaments et une autorisation écrite des parents autorisant le personnel de l'école à administrer le médicament.

Les enfants ne doivent donc avoir aucun autre médicament à leur portée.

La prise de médicaments régulière ou certaine pathologie ou allergie nécessite la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI). Il convient dans ce cas de prendre rapidement contact avec la directrice. Si votre enfant a bénéficié d'un PAI en 2016-2017, merci de transmettre rapidement le document réactualisé à la direction.

L'éducation physique et sportive est obligatoire. Des dispenses temporaires peuvent être accordées sur présentation d'un certificat médical ou d'un mot écrit.

SCOLARISATION des élèves en situation de handicap :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, des enseignants référents sont nommés afin d'assurer la cohérence des projets de scolarisation des élèves en situation de handicap dans les écoles « ordinaires ».

Chaque établissement scolaire est en lien avec un enseignant référent qui :

- reçoit les familles qui souhaitent être renseignées sur les possibilités de scolarisation des enfants handicapés.
- Conseille les familles sur les démarches à effectuer auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Réalise chaque année une évaluation du projet personnalisé de scolarisation (PPS) dans le cadre d'une réunion d'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) réunissant la famille, l'équipe pédagogique et les partenaires extérieurs. L'enseignant référent adresse un compte-rendu de cette rencontre à la MDPH.

Pour notre établissement scolaire, l'enseignant référent est :

Madame Chrystèle Vince, collège Saint-Stanislas, 2 Voie Romaine, 29290 SAINT-RENAN

Tél : 02 98 05 36 96- Mail : ddec29.c-vince@ecbretagne.org

Permanence : tous les mardis de 13h30 à 16h.

La sécurité
routière



STATIONNEMENT, SECURITE SUR LE PARKING :

- Merci de ne pas stationner à l'emplacement du bus scolaire ou sur la même lignée sinon il ne peut sortir du parking.

- Rouler très doucement en passant devant le portail de l'école et la porte du hall (un enfant peut sortir en courant malgré la vigilance de tous aux heures de sortie).

L'équipe pédagogique vous invite à la plus grande prudence à proximité de l'école et vous incite à éduquer vos enfants à la sécurité routière.

CALENDRIER SCOLAIRE 2017- 2018

Vacances de la Toussaint Fin des cours : vendredi 19 octobre 2017
Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017

Vacances de Noël Fin des cours : vendredi 22 décembre 2017
Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018

Vacances d'hiver Fin des cours : vendredi 23 février 2018
Reprise des cours : lundi 12 mars 2018

Vacances de printemps Fin des cours : vendredi 20 avril 2018
Reprise des cours : lundi 7 mai 2018

Vacances d'été Fin des cours : vendredi 6 juillet 2018

A ce jour, les vacances de printemps n'ont pas été modifiées. Cela est actuellement en discussion. Il se peut qu'elles puissent être décalées afin de pouvoir faire le pont de l'Ascension. En effet, pour l'instant, les enfants ont uniquement cours durant cette semaine le lundi 7 mai et le vendredi 11 mai. Nous vous tiendrons au courant s'il y a des modifications.

Le départ en vacances a lieu après la classe. La reprise des cours le matin des jours indiqués. Pour tout départ sur temps scolaire, une demande à l'inspection par l'intermédiaire du chef d'établissement est exigée. Effectivement, l'inspectrice de l'éducation nationale doit être au courant de toute absence dans l'école. Et bien évidemment, les enseignants ne seront pas tenus de vous fournir le travail scolaire avant l'absence de votre enfant.

L'APEL :

L'APEL est régie par la loi 1901. Elle rassemble tous les parents d'un même établissement. L'APEL d'établissement a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil et de représentation des parents d'élèves. L'APEL d'Arzmael permet chaque année la réalisation d'activités prévues par l'équipe enseignante (divers intervenants : hip hop, musique, Gilles Servat, création d'un CD, diverses sorties, classe découverte...) en organisant des actions qui rapportent de l'argent à l'école. C'est important que chaque classe soit représentée au sein de l'association.

Vous souhaitez participer à l'amélioration du cadre de vie de l'école ou à l'organisation d'évènements festifs ? Venez partager vos idées et votre enthousiasme avec eux !

L'équipe de l'APEL permettra à chacun d'entre vous de trouver sa place.

Vous êtes conviés à l'assemblée générale des deux associations (APEL-OGEC) le mardi 7 novembre à 20h où tous les renseignements utiles vous seront fournis. En attendant, n'hésitez pas à vous rapprocher de la présidente (Carine LOUY, louycarine@gmail.com) ou de moi-même pour avoir de plus amples informations.

Nous avons besoin de vous !

Pour l'instant, voici les actions prévues cette année :

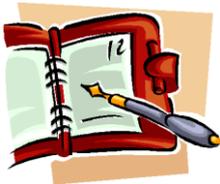
- **Lundi 13 novembre : PHOTO DE CLASSE.** Cette année, vous pourrez commander **et PAYER vos photos en ligne** grâce des codes qui seront transmis dans les cahiers de vos enfants après la prise de vue.
- **COMMANDE DE CHOCOLATS pour Noël :** vous recevrez bientôt un petit catalogue dans lequel vous pourrez passer commande de chocolats pour vous et vos proches **avant le 15 NOVEMBRE.**
- **SAPIN DE NOEL :** L'APEL continue son partenariat avec KIRIEL et les FLEURS DU VENT. Il faudra bien penser à réserver au préalable son sapin directement dans un de ces magasins. On vous fournira en novembre les bons à faire tamponner. L'école récupère un bénéfice des ventes effectuées par les parents d'élèves. On vous transmettra plus de détails en temps voulu.
- **LOTO :** grand évènement de l'APEL cette année, le loto organisé le **dimanche 15 avril** et animé par MALOU.

L'association continue également son action récupération de journaux dans les deux bacs jaunes près la porte du hall. Nous vous remercions de ne mettre dedans **que des journaux**, aucun sac plastique !

L'OGEC :

Durant les vacances de la Toussaint, le couloir du hall, la salle de motricité ainsi que la salle des professeurs à l'étage vont être repeints. Nous avons besoin de bras pour nous aider à dégager les meubles et à dévisser les décors muraux le **vendredi 20 octobre dès 16h45**. Un goûter sera proposé aux enfants des parents bénévoles. Je vous remercie de vous inscrire en m'envoyant un mail à l'adresse ecolearz.plouarzel@free.fr. Un grand merci pour votre aide !

DATES IMPORTANTES (à noter dans vos agendas) :



Attention changement de dates pour le KIG HA FARZ !

En raison du **Trail organisé le 10 décembre**, il a été décidé de modifier la date du Kig Ha Farz. Celui-ci aura lieu en **mars**.

MARDI 7 NOVEMBRE : Assemblée générale des deux associations APEL- OGEC à 20h dans le nouveau bâtiment.

LUNDI 13 NOVEMBRE : Photo de classe et individuelle/fratrie.

DIMANCHE 10 DECEMBRE : TRAIL organisé par des parents d'élèves. Besoin de bénévoles ! Un tableau d'inscriptions circulera bientôt dans les cartables des enfants. Un grand merci à tous pour votre participation et votre communication autour de cet évènement.

DIMANCHE 15 AVRIL : LOTO organisé par l'APEL et animé par MALOU.

Les SOLDES (ou Noël) avant l'heure !

L'année dernière, nous avons réalisé un CD avec Gilles SERVAT et tous les enfants de l'école pour marquer les 10 ans de la filière bilingue. Nous en étions très fiers. Il nous reste des CD à l'école. Cela peut être une idée cadeau de Noël pour vos proches !

Nous avons décidé de remettre en vente **nos CD pour 5€ l'unité ! Les 3 pour 10€ !** N'hésitez pas à passer commande au plus vite soit par l'intermédiaire de l'enseignant de votre enfant. Attention, il n'y en aura peut-être pas assez pour tout le monde !

